

COMMUNE DE CHATEAU-
VILLE-VIEILLE
05350 CHATEAU-VILLE-VIEILLE

AVIS DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL

République Française

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le 9 mars 2026 à 20 h 30 en Mairie de Château-Ville-Vieille

A Château-Ville-Vieille le 3 mars 2026.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la séance du 2 février 2026
- Présentation de la Décision du Maire n° 2026-01-01 (contrat entretien via ferrata)
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget Commune
- Affectation des résultats du budget général Commune
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget Eau
- Affectation des résultats du budget général Eau
- Attribution des contributions et subventions – année 2026
- Vote du budget primitif 2026 Commune
- Vote du budget primitif 2026 Eau
- Opération façades toitures 2026 – Lancement 6^{ème} tranche
- Travaux régénération du mélézin 2026 – Demande de subvention
- Etat d'assiette des coupes de bois pour l'année 2027
- Participation à la protection sociale complémentaire santé des agents communaux
- Echange de terrains Commune / PONS
- Approbation de la modification n° 3 du PLU
- Autorisation au Maire à signer un avenant à la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (pour la transmission flux budgétaires de l'AFP)
- Soutien du CM à la motion du SyME05
- Questions diverses.

Le Maire,
Jean-Louis PONCET



Pour affichage le 03 mars 2026